

MINISTERE DE LA FEMME DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE



CELLULE DE SUIVI OPERATIONNEL DES PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

*M. Thioum -  
Merci beaucoup,  
Bonne nuit, Compte rendu  
de la réunion des faits  
A vulgariser après  
credits de quelques  
pages de faits  
Bon courage*

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE PARTAGE SUR :  
« AVANCEES, DEFIS ET PERSPECTIVES POUR L'ERADICATION  
DES FACTEURS DE DISCRIMINATION A L'EGARD DES FEMMES »**

Le Jeudi, 30 Juillet 2015, à partir de 16h heures 30 minutes, s'est tenue à l'hôtel Le NDIABOUR, une réunion sur les « avancées, défis et perspectives pour l'éradication des facteurs de discrimination à l'égard des femmes ».

La réunion présidée par le **Directeur de Cabinet du Ministre** avait pour objectif d'échanger avec tous les acteurs concernés sur la problématique de la discrimination à l'égard des femmes.

Après le mot de bienvenue du **Directeur de Cabinet, Madame la représentante du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme** a prononcé un discours qui a mis l'accent sur l'appui technique de son organisation aux acteurs nationaux par rapport aux groupes de travail et salue l'initiative de rassembler tous les acteurs autour d'une même table.

**Madame la représentante d'ONU FEMME** quant à elle, a rappelé dans son discours, le contexte d'élaboration du rapport du groupe de travail du conseil des droits de l'homme sur la question de la discrimination à l'égard des femmes dans la législation et dans la pratique et celui portant sur la restitution des travaux de la commission de la condition de la femme (CSW) 2015.

A sa suite, **Madame la Directrice de l'Equité et de l'Egalité de Genre** a fait un exposé sur la restitution des travaux de la Commission de la Condition de la Femme (CSW) 2015.

Dans son intervention, **Madame la Directrice de l'Equité et de l'Egalité de Genre** a rappelé l'objectif de la 59<sup>ème</sup> session qui est de faire l'évaluation de la mise en œuvre du Plan d'Action de Bjijng dans un contexte marqué par la mobilisation de la Communauté Internationale autour de l'Agenda de Développement Post 2015. Elle a aussi fait état des constats généraux valables pour tous les pays *qui sont à pauvre*

- La lenteur et l'inégalité des progrès malgré les efforts consentis par les Gouvernements et la société civile ;
- La persistance des inégalités envers les femmes et les filles ;
- L'engagement des Ministères et représentants de Gouvernement à prendre de nouvelles mesures en vue de l'application intégrale, effective et accélérée du Programme d'Action de Beijing.

Ces constats visent :

- Le renforcement de la mise en œuvre des lois, politiques, stratégies et activités programmatiques en faveur de l'ensemble des femmes et des filles ;
- Le renforcement de l'appui fourni aux mécanismes institutionnels, la modification des normes discriminatoires et stéréotypes sexistes ;
- L'accroissement des investissements afin de mieux appliquer le principe de responsabilité ;
- L'amélioration du dispositif de renforcement des capacités.

Dans ce même sillage, **Madame la Directrice de l'Équité et de l'Égalité de Genre** a évoqué des éléments sur le rapport du Secrétaire Général de l'ONU, les déclarations préliminaires, le débat général, les tables rondes, les réunions-débats, les événements parallèles et la cérémonie de clôture.

Concernant le rapport du groupe de travail du conseil des droits de l'homme sur la question de la discrimination à l'égard des femmes dans la législation et dans la pratique, **Madame la conseillère technique n°1 du Ministère de la Famille et de l'Enfance** a fait un exposé sur les éléments saillants mais aussi sur les réponses du Gouvernement et des perspectives.

Sur toutes les observations faites par le groupe de travail, le Gouvernement a décliné les avancées majeures et a pris actes des recommandations pour éradiquer les inégalités sociales, sauf sur la question de la polygamie optionnelle et encreée dans la culture sénégalaise.

Dans les discussions, les intervenants ont salué les avancées significatives notées mais ont déploré les critères de choix des membres de la délégation officielle lors de la 59<sup>ème</sup> session du CSW.

En termes de recommandations, nous pouvons retenir :

- La définition d'un cadre de suivi pour la mise en œuvre des recommandations ;
- Le renforcement de la communication et des échanges à travers des cadres de concertation entre le gouvernement et la Société Civile.

**La séance est levée à 19 heures 30 minutes.**

**Fait à Dakar le 31- 07-2015**

**Mame Khady NDOUR**